



PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE DES PERSONNELS ELECTRICIENS H0V - B1V - B2V ESSAI - BR - BC RECYCLAGE

Dans le BTP, où les activités présentent un risque électrique, les salariés électriciens ou non électriciens ont besoin d'une habilitation. La formation de préparation à l'habilitation électrique relève de la prévention des risques.

OBJECTIFS de la FORMATION

- Appliquer les prescriptions de sécurité NF C 18-510 lors d'opérations d'ordre électrique sur les installations et équipements électriques Basse Tension.
- Être capable de veiller à sa propre sécurité et à celle du personnel placé sous sa responsabilité.
- Être capable d'anticiper tous risques d'accidents d'origine électrique.
- Adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique.
- S'assurer de son aptitude à adapter les prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

RESULTAT(S) ATTENDU(S)

Obtenir selon la Norme NF C 18-510 un "avis après formation" favorable afin que l'employeur puisse délivrer un titre d'habilitation.

L'habilitation électrique doit être renouvelée avec une périodicité recommandée de 3 ans.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance de théorie et de pratique réalisée sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel des stagiaires.

MOYENS TECHNIQUES

Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant : des salles de formations accessibles aux personnes à mobilité réduite, matériel audio et vidéo adapté, tableaux et matériel pédagogique électrique.

FORMATEURS

Nos formateurs.trices sont des experts.es, des professionnels.elles du métier, formés.ées à notre modèle pédagogique et habilités.ées à former aux formations réglementaires.

ACTIONS DE FORMATION

Durée : 1,5 jours (10.5 heures)

Public visé : Toute personne effectuant des travaux d'ordre électrique

Nombre de Participants : 4 à 10 personnes

Prérequis : Avoir suivi une formation initiale

Validation de la Formation : Tests Théoriques et Pratiques

Niveau à la sortie de la formation : Sans niveau spécifique

Equivalences : Aucune

Modalité d'enseignement : Formation en présentiel

Prise en charge des frais de formation possible : Oui (Rapprochez-vous de votre OPCO)

Lieu de la formation : ART3S ou vos locaux

SESSIONS DE FORMATION

Période : Nous consulter

Accessibilité : En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître la faisabilité de votre intégration.

Adresse d'inscription : info@art3s.fr



PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE DES PERSONNELS ELECTRICIENS H0V - B1V - B2V ESSAI - BR - BC RECYCLAGE

PROGRAMME de la FORMATION

Le contenu de la formation est conforme au programme et aux référentiels de l'INRS.

Contenus communs

- Analyser des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles.
- Partager les pratiques professionnelles.
- Identifier l'effet du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures.
- Définir l'habilitation : principe, symboles, limites et formation.
- Évaluer le risque électrique.

H0V

- Identifier les limites de l'habilitation « 0 » (Autorisations, interdits, zone de travail).
- Citer les documents : types et utilisation (chargé de chantier).
- Identifier les projections collectives : mesures, équipements et signalisation.
- Identifier les équipements de travail utilisés : risques et mise en œuvre.
- Prévenir les incidents et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

B1V - B2V Essai - BR - BC

- Identifier les zones d'environnement et leurs limites.
- Définir les habilitations : limites, analyse des risques et mesures de prévention.
- Analyser les risques et la mise en œuvre des principes généraux de prévention.
- Identifier les mesures de protection collective : mesures, équipements et signalisation.
- Identifier les équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser.
- Identifier les équipements de travail : risques et mise en œuvre.
- Mettre en sécurité d'un circuit : mise hors tension, Vérification d'Absence de Tension, consignation, mise hors de portée.
- Lister les documents applicables dans le cadre d'une opération.
- Citer les mesures de prévention à appliquer lors d'une opération : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- Citer les instruction et couplage capacitif mesure de prévention associé.
- Prévenir les incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

